



## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Agents de la ville de Saint-Ouen Malaise social et « chasse aux sorcières »

L'UGICT-CGT (union générale des ingénieurs, cadres et techniciens), syndicat majoritaire à l'issue des élections des représentants du personnel de la ville de Saint-Ouen (65 % en décembre dernier) **vient de déposer une alerte sociale** pour mettre en garde contre la **souffrance au travail chez les agents de la ville.**

Attendant toujours d'être reçue par la direction générale des services pour évoquer le climat de travail actuel, l'UGICT-CGT **convie la presse** à venir rencontrer les délégués syndicaux et agents de la collectivité locale pour une séquence d'informations sur les droits et obligations des agents de la fonction publique territoriale :

**Lundi 2 février, 9h15,  
à la Bourse du travail de Saint-Ouen, 30 rue Ambroise-Croizat**

Depuis plusieurs mois, cadres et agents de la ville de Saint-Ouen doivent exercer leurs missions dans un climat en pleine détérioration :

- Manque de projets et d'orientations ;
- Non respect des règles administratives ;
- Changements de services contre la volonté des cadres ou agents ;
- Dépossession des fonctions ;
- Dénigrement systématique du travail effectué jusqu'alors ;
- Pression visant à intimider les agents et contractuels ou à les faire partir pour « manque de confiance du maire » en raison d'appartenance – réelle ou supposée – à une mouvance politique ;
- Contrats non renouvelés ;
- Non remplacement des arrêts maladie ;
- Baisse sensible du nombre de saisonniers ;
- Augmentation de la charge de travail...

L'UGICT-CGT s'étonne par ailleurs de recueillir des témoignages sur la participation de certains membres de la direction générale des services de la ville à l'instauration d'un tel climat.

**L'UGICT-CGT, s'appuyant notamment sur l'article 6 de la Loi du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires, rappelle que la liberté d'opinion est garantie aux fonctionnaires.**

Cette détérioration du climat intervient après une série de déclarations du maire sur la nécessité de réduire le nombre de fonctionnaires à Saint-Ouen. Ces déclarations omettent de mettre en regard le nombre de fonctionnaires avec les services rendus par ces mêmes fonctionnaires à la population (santé, social, éducation, etc.) plutôt que par des prestataires extérieurs privés, comme c'est le cas dans de nombreuses villes servant de comparatifs à l'évaluation du coût du service public local.

La situation que connaît notre pays, et tout particulièrement celle des banlieues comme Saint-Ouen, appelle au renforcement du service public local pour accompagner des populations confrontées à des situations difficiles nécessitant un suivi attentif de la puissance publique.

**Lundi matin, une délégation des syndicats CGT et UGICT-CGT accompagnera et maintiendra à son poste de travail un salarié licencié illégalement. Pour l'instant, rien ne nous permet de savoir si le Maire réquisitionnera la police municipale pour empêcher cette action.**

**Contact presse :** Bruno BEYLAT / 06 22 69 38 55 / [bbeylat@gmail.com](mailto:bbeylat@gmail.com)